

Circulaire mars 2022

Clisson, lundi 14 mars

➤ **Protocole sanitaire**

A partir du 14 mars, le masque n'est plus obligatoire pour les élèves et les personnels.

Quelques remarques :

-Le port du masque est autorisé pour les enseignants, personnels et élèves qui le souhaitent.

-Le port du masque reste obligatoire dans les transports publics et scolaires.

-SI UN ELEVE EST POSITIF A LA COVID :

-Tous les élèves de la classe sont considérés comme contacts à risque, sans distinction entre les élèves ayant ou non porté le masque.

Les élèves de la classe poursuivent les apprentissages en présentiel sous réserve de réaliser un autotest ou un test antigénique à J+2 après le dernier contact avec le cas contaminé ou après avoir reçu l'information.

Le port du masque en intérieur est fortement recommandé pendant 7 jours après la survenue du cas confirmé pour toutes les personnes considérées comme cas contacts à risque.

Sur présentation du courrier d'information remis par l'école, les représentants légaux de l'élève se verront remettre gratuitement l'autotest en pharmacie.

Si un autotest est positif, le résultat devra être confirmé par un test antigénique ou PCR (l'élève ne devra pas se rendre à l'école dans l'attente du résultat). Si le résultat positif est confirmé, l'élève devient un cas confirmé

➤ **Attestation de frais de garde (périscolaire)**

Vous recevrez par l'intermédiaire de votre enfant (PS à CP) l'attestation de frais de garde 2021 qui vous servira pour votre déclaration de revenus. (Attestation jusqu'aux 6 ans de l'enfant)

➤ **Célébration des enfants à l'église Notre Dame : jeudi 7 avril 10h15**

Les parents ou grands-parents qui souhaitent se joindre à nous, vous êtes les bienvenus !

➤ **Bol de riz - Solidarité : 7 avril - (enfants primaires seulement)**

Le JEUDI 7 avril prochain sera placé sous le signe de la solidarité.

Nous proposons à votre enfant de participer à l'opération bol de riz. Les bénéfices de cette action seront intégralement versés à l'association [échangeons-pour-changer](#)

Des collégiens de l'Immac' viendront pour présenter le projet, faire découvrir l'association, vivre une belle rencontre solidaire et faire découvrir les pays où les actions solidaires se déroulent.

Le principe du bol de riz est simple : sur le prix du repas, au lieu d'un repas habituel, les élèves pourront choisir de manger simplement du riz avec sauce (à volonté + un fruit en dessert). L'argent ainsi économisé reviendra à l'association. Cette action nous rappelle que, dans le monde, beaucoup d'enfants n'ont pas notre chance. **C'est donc un temps privilégié où l'on vit et où on partage, certes très symboliquement, la réalité des moins favorisés.**

- Mon enfant mange habituellement le jeudi (Vous n'avez rien à verser, rien à faire, votre enfant est inscrit.) (si vous ne souhaitez pas que votre enfant participe au bol de riz et mange un repas normal, merci d'envoyer un mail à l'école avant vendredi 25 mars dernier délai)

- Mon enfant ne mange pas habituellement le jeudi et souhaite faire le bol de riz solidaire : (Je verse la somme de **3,40€** par chèque, ordre OGEF, dans une enveloppe au nom de l'enfant pour lundi 4 avril dernier délai)

➤ **Carnaval école : vendredi 8 avril**

Afin de profiter tous ensemble lors de la dernière journée de classe de cette période, nous organiserons un Carnaval à l'école le vendredi 8 avril.

Les enfants arrivent déguisés à l'école. Merci de prévoir des déguisements qui permettent d'être à l'aise en classe, en récréation, à la restauration... Ils pourront avoir une tenue de rechange si besoin dans le cartable.

Il n'y a pas de thème imposé : chacun vient avec le déguisement de son choix.

Nous ne souhaitons pas d'objets comme épées, pistolet, armes... merci de votre compréhension.

Il y aura un défilé dans l'école, un temps de récréation tous ensemble, un temps de goûter par classe offert par l'APEL

➤ **Journées sportives - semaine du 2 au 6 mai**

Vous trouverez les documents dans la pochette rouge de votre aîné cette semaine.

Guillaume DESSEIN
Chef d'établissement

École Sainte Famille
3, place de la Trinité
44190 CLISSON
Tél. : 02 40 54 02 13



DESSEIN - G